

L'API au premier sommet économique sur l'industrie manufacturière dans l'EAC



De gauche à droite: Mlle Sandrine GAHIMBARE (API), M. Dieudonné MURENGERANTWARI (API), Honorable Tabu Abdallah MANIRAKIZA (Ministre des Finances, du Budget et de la Privatisation), M. Libérat MFUMUKEKO (Secrétaire Général Adjoint de l'EAC), Mme Pétate NIYONKURU (Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme) et M. Antoine KABURA (Directeur de l'API).

Le premier sommet économique sur l'industrie manufacturière de haut niveau et exhibition dans la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (CEA) s'est tenu du 01 au 02 Septembre 2015, à Kampala, en Ouganda.

Il s'agissait d'une plate-forme rassemblant les hauts cadres dans les secteurs de la transformation et de l'agro-business, des décideurs politiques de haut niveau, et des institutions financières de l'Afrique et au-delà, et visant à explorer les opportunités d'investissement dans l'industrie manufacturière et l'agro-business.

Le sommet visait aussi l'exposition des produits fabriqués dans la communauté des Etats de l'Afrique de l'Est

et mettait en évidence les avancées technologiques et l'innovation des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs).

Le thème du sommet était : « Libérer le potentiel manufacturier de la région East-Africaine ».

L'Agence burundaise de Promotion des investissements (API), de par son rôle éminent dans le développement économique du pays, faisait partie de la délégation burundaise et a participé activement à ce sommet en prenant part aux diverses activités qui étaient organisées.

C'était essentiellement l'Exposition et les sessions sur plusieurs thématiques.

L'API a fait une présentation sur le thème « Les opportunités d'investissement dans l'industrie manufacturière au Burundi ».

L'API : Une fierté du Ministère de Tutelle

Cette satisfaction a été exprimée par le Secrétaire Permanent au Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation lors d'une visite de travail effectuée au siège de cette Agence dans la matinée du 23 Septembre 2015. Selon Madame Julie NDIHOKUBWAYO, cette visite s'inscrit dans les actions stratégiques du Gouvernement

qui consistent à évaluer les performances des employés, au service, au lieu de se contenter des rapports régulièrement envoyés. Mme NDIHOKUBWAYO, a affirmé que malgré la jeunesse de l'Agence de Promotion des Investissements, elle ne cesse de surprendre par des résultats plus qu'encourageant.

Cela se manifeste, par exemple, par les meilleurs classements dans les Rapports Doing Business établis par la Banque Mondiale ainsi que l'afflux des Investisseurs tant régionaux qu'internationaux. "L'API est vraiment une référence car lors de notre passage improvisé, tous les employés étaient au service et très concentrés.

Nous ne faisons que les encourager à toujours se donner corps et âmes afin de satisfaire les Investisseurs tant locaux qu'étrangers", insiste Mme NDIHOKUBWAYO.

Quant aux investisseurs, le Secrétaire Permanent au Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation a recommandé le respect des lois du pays.

Pour elle, il est inadmissible qu'un investisseur détourne un projet pour lequel il a obtenu des avantages liés au Code des Investissements.



Mme Julie NDIHOKUBWAYO, Secrétaire Permanent au Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation en visite à l'API

Mme Julie NDIHOKUBWAYO demande à l'API d'y veiller fermement et de proposer au Gouvernement des lois qui sanctionnent ce genre de tricherie.

Quant à l'autorité ministérielle, le Secrétaire Permanent au dit ministère promet de tout faire pour mettre en place toutes les conditions nécessaires qui permettent de meilleurs résultats en vue de stimuler les Investissements au maximum.

Bond des immatriculations des sociétés au 3ème trimestre 2015

L'immatriculation des sociétés au Guichet Unique de Création des Sociétés à l'API avait été caractérisée par un repli consécutif aux violences qui ont précédé les élections générales au Burundi.

Alors que pour les entreprises qui avaient été immatriculées d'Avril à Juin 2015 l'effectif s'élevait à 276, le nombre d'entreprises immatriculées de Juillet à Septembre 2015 s'élève à 359 sociétés, soit un accroissement de 30% par rapport au trimestre précédent.

Les créateurs de sociétés reçues proviennent du Burundi d'une part et du reste du monde d'autre part. Au niveau national, la hausse des immatriculations s'explique par le fait que tous les jeunes ayant suivi la formation sur l'entrepreneuriat des jeunes, organisée conjointement par SPARK et NEW GENERATION, ont procédé à la création de sociétés en Août 2015.

Quant à celles qui viennent du reste du monde, il est heureux de

constater qu'une grande université de renommée régionale, «Mount Kenya University » ait terminé les formalités d'immatriculation au Burundi et poursuit les formalités d'usage pour l'obtention des autorisations du Ministère ayant l'éducation supérieure dans ses attributions.

Le Guichet Unique, porte d'entrée pour l'exercice des activités commerciales au Burundi, reste à l'écoute et accompagne les créateurs de sociétés.

Des Guichets Uniques renforcés pour faciliter les Affaires au Burundi

Le Service des Réformes et Développement du Capital Humain de l'Agence de Promotion des Investissements (API) a été créé pour appuyer la mission de cette Agence qui est de concevoir les réformes nécessaires en vue d'améliorer le climat des affaires.

Ainsi, parmi les réformes initiées figure celle relative à la mise en place de Guichets Uniques.

L'objectif étant de faciliter et réduire les différentes procédures administratives indispensables pour faire des affaires. Ces derniers temps, les trois Guichets Uniques à savoir

le Guichet Unique pour la Création des Sociétés, le Guichet Unique pour l'octroi du Permis de Construire et le Guichet Unique pour le Transfert de Propriété viennent d'être renforcés afin de mieux servir le public, comme développé dans les lignes ci-dessous.

Guichet Unique de Création des Sociétés

Le Guichet Unique de Création des Sociétés est situé au sein de l'API. Il a été renforcé pour qu'il soit encore plus facile et rapide, pour les investisseurs, d'enregistrer leurs sociétés au Burundi. Deux principales innovations

ont été initiées : Il s'agit d'un formulaire unique d'enregistrement de société qui a été élaboré et est utilisé dans l'optique d'une simplification de la procédure ainsi qu'un interlocuteur unique qui se charge de toutes les procédures requises y compris le paiement des frais nécessaires à la Banque.

En outre, le Guichet Unique de Création des Sociétés a vu son cadre légal amélioré par la promulgation d'un nouveau Code de Commerce promulgué en Janvier 2015,

transférant la compétence de gestion de l'immatriculation des sociétés au Registre de Commerce et l'immatriculation fiscale à l'API.

Le Guichet Unique de création de société comprend les services de l'API, le Tribunal du Commerce, l'INSS, l'Inspection du Travail et l'OBR.

Guichet Unique pour l'octroi du Permis de Construire

En vue de renforcer le GU pour l'obtention du Permis de construire des réformes ont été initiées afin d'améliorer ce service dans l'objectif de réduire les délais et les procédures notamment par :

- La mise en place d'un interlocuteur unique pour la réception des dossiers de demande de Permis de Construire;

- L'amélioration du formulaire unique de demande de Permis de Construire, ce qui a rendu possible la combinaison de 2 procédures à celle d'obtention du certificat de conformité et celle de dépôt de la demande de modification du Procès-Verbal d'arpentage;

- La mise en place d'un agent de l'OBR au sein du Guichet Unique, ce qui a rendu possible la combinaison de la procédure de paiement des frais du permis de construire et de la taxe de bâtisse à la BRB et celle de présentation

de la preuve de paiement de la taxe de bâtisse à la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Le Guichet Unique pour l'obtention du Permis de Construire rassemble les services de l'Urbanisme, Titres Fonciers, Cadastre, SETEMU et la Regideso.

Le Guichet Unique pour l'octroi du Permis de Construire est situé au sein du Ministère du Commerce, au rez de Chaussée, bureau n°26.

Guichet Unique pour le Transfert de Propriété

Le Guichet Unique pour le Transfert de Propriété a été renforcé par :

La mise en place de contrats-types d'achat/vente en matière immobilière, ce qui permet la réduction des délais et du coût d'élaboration et établissement d'un contrat d'achat/vente d'un bien immobilier.

Situé au sein de la Direction des Titres Fonciers, 2ème étage, en face de la Deuxième Vice-Présidence de la République, le Guichet Unique pour le Transfert de Propriété rassemble les services des Titres Fonciers, de la Mairie et de l'OBR.



Kenya Trade and Investment Expo : Un succès à Bujumbura

Organisée par l'Ambassade du Kenya au Burundi du 10 au 14 Septembre 2015, Kenya Trade and Investment Expo est une Foire Commerciale qui a permis à une cinquantaine d'entreprises commerciales d'exhiber leurs produits.

Sur les Terrains Tempête situés à l'Avenue du Large, au Sud-Ouest de la Capitale, une trentaine de

stands était réservée aux entreprises kényanes au moment où le reste revenait aux entrepreneurs locaux.

La Foire a été ouverte par S.E le Deuxième Vice-Président de la République Dr. Joseph BUTORE accompagné par d'autres hautes personnalités du pays ainsi que par

l'Ambassadeur du Kenya. Pour Dr. BUTORE, cet événement est un signe éloquent qu'il est temps de penser à redynamiser le secteur économique en ce moment où le Burundi vient de traverser une période électorale.

Selon toujours le Deuxième Vice-Président de la République, le Burundi reste reconnaissant de l'intérêt.

que le Kenya porte à lui. Idée qui est venue renforcer celle exprimée par certains investisseurs kényans lorsqu'ils s'exprimaient au cours d'un cocktail organisé à la résidence de l'Ambassadeur à la veille de l'ouverture de la Foire en disant que : "tout est opportunité d'investissement au Burundi. Nous sommes déjà là, en tout cas sans espoir de retour précipité".

Durant les quatre jours d'exposition vente, toutes les entreprises ont écoulé presque la totalité des produits amenés chaque jour. Un succès et une satisfaction tant du côté de ces hommes et femmes d'affaires

kényans et Burundais que du côté de la population de Bujumbura qui affluait aux Terrains Tempête, qui, par curiosité mais qui conduisait nécessairement à l'achat, peu importe les moyens disposés.

Quant à l'Agence de Promotion des Investissements (API) qui est la seule porte d'entrée des Investisseurs, tout était mis à l'œuvre pour coordonner l'activité. Un stand garni de documents utiles aux Investisseurs avait été érigé, sans oublier des vidéos de promotion et communication.

à toute personne qui avait besoin de savoir comment faire son business au Burundi. Bien plus, une séance d'explication a été organisée en marge de la première journée d'exposition.

Le Chef du Service Promotion des Investissements et Communication, en a profité, une fois de plus, pour montrer aux participants les opportunités d'investissements au Burundi. Le thème de cette Foire Commercial était : "Shared Prosperity and Partnership with Burundi and the Region".

Le palmier à huile : une culture à énormes potentialités d'exportation

En date du 28 Juillet 2015, l'Agence burundaise de Promotion des Investissements (API) a été invitée par l'Association pour la Promotion des Palmiculteurs du Burundi (APROPABU) dans un atelier de restitution d'une étude diagnostique de la filière Palmier à Huile. Comme il a été remarqué au cours d'un exposé du consultant, M. Astère SIMBASHIZWEKO, ayant réalisé cette étude, le palmier à huile a, depuis les années 1983, été envisagé comme pouvant s'ajouter aux traditionnelles cultures d'exportation notamment le café, le coton et le thé.

Cependant, malgré beaucoup de projets développés pour promouvoir le développement du palmier à huile, le Burundi n'a cessé d'importer de grandes quantités d'huiles végétales, ce qui témoigne une faible production locale. La même étude précise qu'il existe un effectif important de palmiers improductifs (48% du verger) en raison de leur vieillesse (plus de 25 ans) ou de leur trop jeune âge (moins de 5 ans).

Tout cela explique l'impérieuse nécessité de développer le sous-secteur.

L'API et l'APROPABU s'accordent à dire qu'il est important de plaider auprès de l'Etat et promouvoir la filière palmier à huile afin d'y attirer les investisseurs. Parmi les innombrables opportunités, on peut citer la disponibilité des terres pour la replantation et l'extension des palmeraies ; la multiplication des semences ; l'amélioration des connaissances techniques sur la culture du palmier à huile ; la modernisation de l'entretien des champs de palmeraies et le système de production, transformation, conservation et conditionnement.

D'autres domaines de la filière palmier à huile qui méritent une amélioration sont notamment : la disponibilité, la collecte et le transport de la fumure organique pour permettre une efficace fertilisation des champs ; la disponibilité des produits phytosanitaires et la formation approfondie sur leur utilisation ; sans oublier l'amélioration des pistes d'accès

aux palmeraies devenues impraticables dans certaines localités. Il convient de souligner que le palmier à huile est cultivé dans 10 provinces de basse altitude sur les 18 que compte désormais le pays.

"Il est impérieux de promouvoir et développer la filière palmier à huile pour compléter les produits exportables, renflouer les moyens de l'Etat en devises et surtout améliorer les ressources en revenu des producteurs du palmier", insiste M. Esaïe Ntidendereza, Chef de Service Promotion des Investissements et Communication à l'API. Lui qui a participé à l'atelier de restitution de l'étude diagnostique de la filière palmier à huile témoigne que cette culture est spéciale en ce sens qu'elle peut générer un revenu estimé à 2.7 million de FBU, que le palmier renferme plusieurs produits dérivés et qu'aucun dérivé n'est sans importance. "Tout est transformé : après avoir extrait de l'huile, il y a ensuite la fabrication des savons, des boissons et autres dérivés", témoigne-t-il.

NOTRE ADRESSE

Mutanga Nord, Boulevard du 28 Novembre
Immeuble Asharif, près de l'Hôpital Militaire

B.P: 7057 Bujumbura- Burundi

Téléphone +257 22 27 59 96 /97 Messagerie: contact@investburundi.bi

Site web : www.investburundi.bi www.theiguides.org/burundi

Heures d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 15h30